

PROTECTION DES DONNÉES : ANALYSE DES RISQUES CYBER



NOS SOLUTIONS



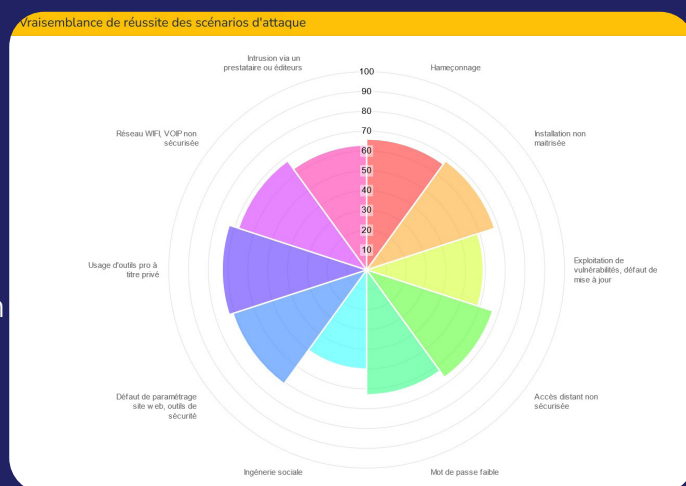
+ OBJECTIFS DE LA MÉTHODE : 3 HEURES EN 3 ÉTAPES

- ▶ S'acculturer aux risques cyber
- ▶ Evaluer son niveau de sécurité en fonction des 10 points clé définis par l'ANSSI
- ▶ Comprendre étape par étape comment mettre en œuvre très concrètement ces mesures.

+ 10 POINTS CLÉS DE LA SÉCURITÉ INFORMATIQUE

ÉVALUER ET AMÉLIORER

- ▶ La protection du réseau informatique
- ▶ La qualité des antivirus
- ▶ Les garanties de sécurité dans les contrats
- ▶ Les conditions de mise à jour du système et des logiciels
- ▶ Les documents décrivant le système d'information
- ▶ Les droits d'accès et les habilitations
- ▶ Les mots de passe
- ▶ Les outils de prévention d'une cyberattaque
- ▶ Les actions de sensibilisation



Vous êtes élu, agent, référent RGPD, référent cybersécurité, responsable informatique... et souhaitez avancer en équipe sur les risques cyber : constituer votre équipe !

ACCÈS AU LOGICIEL EN LIGNE

- ▶ Plan d'actions ajustable (échéances, niveaux...)
- ▶ Recueil de fiches pratiques (comment faire et pourquoi le faire ?)
- ▶ Rapport de synthèse d'évaluation des risques
- ▶ PSSI formalisée à adapter

+ LES MODALITÉS

Cet atelier fait partie de la prestation d'accompagnement au RGPD, et est proposée également périodiquement pour les autres sous forme d'atelier en binôme sur place au CDG 56 :

- ▶ Lieu : Au CDG du Morbihan (6 bis rue Olivier de Clisson à Vannes). Parking sur place.
- ▶ Tarif en duo : 534€ pour les collectivités affiliées | 749€ pour les collectivités non affiliées

CONTACT

Service protections des données :
dpd@cdg56.fr
02 97 01 52 85